

La nécropole néolithique de Thonon-les-Bains

Daniel Frascone

► **To cite this version:**

Daniel Frascone. La nécropole néolithique de Thonon-les-Bains. Le diagnostic des ensembles funéraires, Anne Augereau; Hervé Guy; Alain Koehler, Dec 2005, Paris, France. pp.64-66. hal-03139173

HAL Id: hal-03139173

<https://hal-inrap.archives-ouvertes.fr/hal-03139173>

Submitted on 11 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La nécropole néolithique de Thonon-les-Bains

1 Conditions de découverte

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée durant les mois d'août et septembre 2002 sur une portion du tracé du contournement de Thonon (entre Thonon et Margencel). Les 178 sondages ont été disposés en quinconce sur toute la longueur (1 400 m environ) du tracé. La trame a été élargie dans les secteurs à faible recouvrement et en l'absence d'indices d'occupations et resserrée dans les zones sensibles et positives. Au total, la surface sondée couvrait environ 145 200 m².

C'est dans ce cadre que des cistes monolithiques de très grande dimension ont été mises au jour. Elles correspondent à un type de sépulture connu dans la région du lac Léman, celui observé dans les nécropoles du Néolithique moyen type Chamblandes du Cortailod moyen. 22 cistes ainsi que 5 sépultures en pleine terre ont été repérées dans l'emprise du tracé. La surface occupée par la nécropole, telle qu'elle a pu être évaluée lors de la campagne de sondages, est d'environ 7 700 m² dont près de 10 % ont été sondés jusqu'à l'apparition des dalles de couverture ou de coffrage pour les sépultures à cistes, et jusqu'à l'apparition du remplissage pour les sépultures en pleine terre. Afin de ne pas détruire les vestiges et par manque de temps, il a été décidé de ne fouiller qu'un minimum de tombes lors de la campagne de sondages.

2 Éléments d'évaluation préalable à la fouille

Une seule ciste de petite dimension a donc été fouillée jusqu'à ce que le crâne du défunt apparaisse. Le risque de se trouver en présence d'inhumations multiples dans le cas de cistes de grande dimension a incité à ne pas tenter d'en ouvrir lors des sondages, la perte d'informations anthropologiques, dans ce type d'intervention en urgence, pouvant se révéler plus importante que l'apport d'informations utiles à la fouille. De ce fait, il est vrai que la qualité de conservation des restes osseux était difficilement vérifiable. Mais, reprenant le schéma d'autres nécropoles déjà fouillées et dont le sédiment encaissant était similaire, il a paru possible de suggérer une conservation identique des squelettes dans la nécropole de Thonon.

Une estimation minimale de 50 tombes sur l'emprise du tracé avait été proposée en fonction de l'espacement observé entre elles dans les sondages.

Le faible recouvrement de ces vestiges (environ 0,20 à 0,50 m d'épaisseur de terre végétale) a permis d'évaluer relativement aisément la durée nécessaire du décapage jusqu'au niveau d'ouverture des tombes ; mais il était également nécessaire de prévoir des sondages ponctuels pour vérifier d'éventuels niveaux inférieurs de sépultures et atteindre les niveaux sépulcraux dans des tombes trop profondes pour être fouillées intégralement à la main depuis la dalle de couverture jusqu'aux restes du défunt.

3 Résultats de la fouille...

Avant des vérifications complémentaires ayant entraîné la mise au jour, en octobre 2005, de plus de 80 nouvelles tombes, exclusivement en cistes, 123 coffres avaient été découverts (dont 55 fouillés) et 18 sépultures en pleine terre ou en coffrage de bois (dont 13 fouillés). Dans les cistes, 1 à 10 défunts étaient présents, soit un nombre total de 139 défunts pour les 55 cistes fouillées. Dans les autres sépultures, en général, se trouvait un seul individu, sauf pour une tombe double renfermant les restes d'un adulte et d'un enfant.

En ce qui concerne le traitement des défunts, aucune différence majeure n'a pu être notée entre les adultes et les immatures. Seuls 16 adultes ont pu bénéficier d'une estimation sexuelle, qui a donné une répartition équilibrée entre les individus des deux sexes. Le rapport entre le nombre d'adultes et celui d'enfants est également équilibré au regard d'un schéma de mortalité naturelle.

4 ...et mise en lumière des faiblesses de la campagne de sondages

L'emprise de la nécropole, estimée à 7700 m² environ lors des sondages archéologiques, représente après décapage près de la moitié de cette superficie, l'extension vers l'ouest, hors emprise, étant cependant plus que probable puisque la densité de vestiges est beaucoup plus importante à l'approche de cette limite.

En revanche, l'évaluation du nombre de tombes s'est révélée bien inférieure – cependant le nombre de 50 n'était qu'un minimum possible – à celui que la fouille a permis de faire apparaître. La densité des tombes et le nombre d'individus par ciste constituaient, en effet, un élément impondérable lors de la phase de sondage. Il faut tenir compte, pour cela, du fait que cette découverte a été effectuée deux semaines avant la fin de la phase de sondages alors même qu'une partie du tracé n'avait toujours pas été sondée. Ainsi, les vérifications sur ce secteur ont été minimisées afin de mener à bien les investigations sur l'ensemble du tracé. La projection de densité a été faite en fonction de celle observée dans les tranchées ouvertes. Or elles ne correspondent pas à la réalité de certains secteurs décapés lors de la phase fouille dont la densité s'est avérée bien supérieure. En outre, l'évaluation avait été faite pour la partie située à l'intérieur de l'emprise du tracé, sans tenir compte de l'extension au-delà du tracé.

De même, concernant la conservation des ossements, la fouille a révélé certains squelettes en très mauvais état, les ossements étant particulièrement fragmentés et relativement fragiles. Cette conservation médiocre, tranchant avec celle de certaines sépultures retrouvées dans des contextes de nécropoles semblables, indique que le sédiment encaissant, d'apparence identique, était probablement marqué par une acidité plus importante, caractéristique, hélas, impossible à évaluer lors de la phase de sondage. Du fait de ces marges d'erreurs inévitables, le temps octroyé à la phase de fouille s'est vite avéré trop court pour la mener à bien et dans les meilleures conditions. Certains réajustements ont alors été effectués afin de donner à cette fouille les moyens nécessaires à la problématique issue des premiers temps du décapage et à la mise au jour des premiers squelettes.

5 Quelle technique de sondages adopter?

Il est aisé, après coup, de suggérer que les sondages auraient dû être plus denses à certains endroits, qu'une fouille plus systématique des tombes aurait dû être réalisée afin d'observer l'état de conservation des ossements et le nombre d'individus par ciste... Cependant, si ces vérifications avaient été effectuées lors de la phase de diagnostic, elles auraient mis en péril la fin de la campagne de sondages non encore effectuée sur des secteurs susceptibles de receler, eux aussi, d'autres vestiges archéologiques de première importance. Elle aurait également pu mettre en péril certaines sépultures alors ouvertes et qui, faute de temps et en raison de contextes particuliers (sépultures multiples avec réductions par exemple), n'auraient peut-être pas pu être achevées dans les meilleures conditions, risquant d'entraîner une perte d'informations anthropologiques.

Dans ce cas, il est certain que les griefs auraient porté sur le fait que la nécropole de Thonon ne constituait pas une nouveauté typologique, que les informations qu'elle recelait pouvaient être pressenties à la lecture de celles révélées par les autres nécropoles déjà fouillées, et qu'il n'était donc pas nécessaire d'effectuer toutes ces vérifications. C'est sur ce point que nous nous sommes arrêté afin de mener à bien l'ensemble de la campagne de sondages tout en regroupant les données connues sur ce type de nécropoles. En l'occurrence, cette démarche a montré ses limites.

Le contexte particulier de tracé linéaire au sein duquel cette nécropole a été mise au jour ne permettait pas d'anticiper avec certitude le type de découverte à prévoir. Ainsi, dans le cas d'une phase de sondage autour d'une église ou dans un secteur limitrophe d'une occupation antique, la présomption de cimetière ou de nécropole est évidemment très forte. Dans le cas de ce tracé, seul le fait de se trouver sur une terrasse morainique du lac Léman pouvait permettre de supposer la présence de ce type de vestiges funéraires sans pour autant qu'il soit effectif, une nécropole néolithique n'étant qu'une présomption parmi d'autres.